

9 Novembre 2020

Île-de-France Mobilités lance avec succès une nouvelle émission obligataire de 500 millions d'euros à 15 ans

Lundi 9 novembre, Île-de-France Mobilités ("IDFM"), l'autorité organisatrice des transports publics et des mobilités durables de la région Île-de-France, notée Aa2 par Moody's, a lancé avec succès son second point de référence en euros : 500 millions d'euros à 15 ans d'échéance 16 novembre 2035, portant un coupon de 0,20%. Il s'agit du plus bas coupon jamais réalisé par l'émetteur sur le marché obligataire.

Cette nouvelle émission obligataire a été lancée à un rendement de 0,236%, ce qui correspond à une marge de 30 points de base au-dessus de l'OAT interpolée. La transaction a été extrêmement bien accueillie par la communauté internationale des investisseurs, avec un livre d'ordres qui a clôturé avec plus de 3,1 milliards d'euros d'intérêts. Crédit Agricole CIB, HSBC et Société Générale ont agi en tant que chefs de file de cette transaction.

« Ce résultat solide confirme l'excellent accès aux marchés des capitaux dont Île-de-France Mobilités bénéficie en dépit d'un environnement globalement difficile. Tant le livre d'ordres record et la participation de nouveaux investisseurs témoignent de la bonne compréhension des investisseurs du modèle de financement d'Île-de-France Mobilités »

Mélanie Goffin, Directrice financière d'IDFM

Cette nouvelle source de financement devra contribuer au programme d'investissements ambitieux de 15,1 milliards d'euros engagé par l'autorité organisatrice des transports et des mobilités durables d'Île-de-France sur la période 2020-2025. Ces investissements massifs permettront de répondre aux besoins quotidiens des Franciliens de se déplacer de manière plus confortable, plus écologique, plus rapide, plus sûre, plus accessible et plus moderne.

Détails de la transaction:

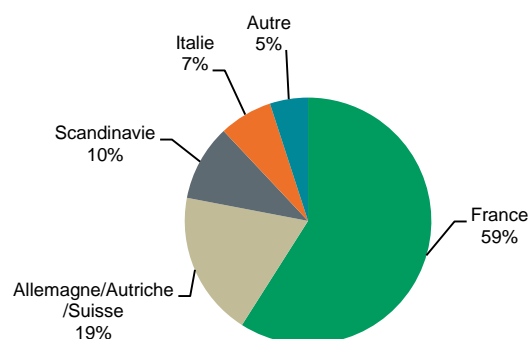
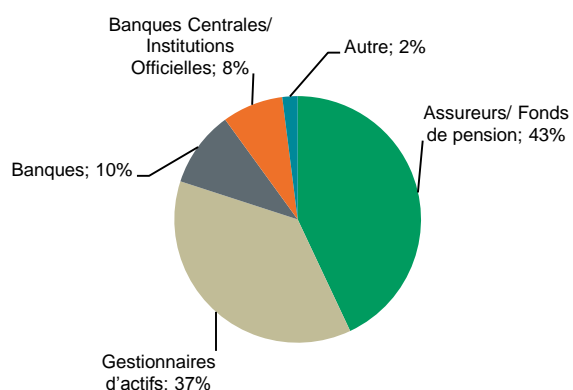
Le vendredi 30 octobre, IDFM a annoncé aux marchés le mandat d'un nouveau benchmark à 15 ans et la tenue de deux « Global Investor Calls » prévu le jeudi 5 novembre pour les investisseurs français et internationaux, dans le but de fournir une mise à jour sur la signature, l'impact de la crise de la Covid-19 et le soutien financier apporté par l'État français.

Dans un contexte de marché favorable le lundi 9 novembre, le livre d'ordres a officiellement ouvert à 9h20 CET pour une transaction de 500 millions d'euros « no grow » avec une première fourchette de prix de OAT interpolée + 34 pb area. La réponse des investisseurs a été forte et immédiate puisqu'au cours de la première mise à jour publiée à 10h40 CET, le taux de sursouscription avait déjà atteint 4x. Cela a permis à l'émetteur de resserrer la fourchette de prix à OAT interpolée + 32 pb area. A 11h08 CET, les intérêts dépassaient 2,4 milliards d'euros (hors intérêt des chefs de file) et le spread d'émission a ainsi été fixé à OAT interpolée + 30 pb, soit n'offrant aucune prime d'émission.

La transaction a bénéficié d'une forte demande de la part d'un large éventail de comptes de première qualité, réunissant au final plus de 3,1 milliards d'euros d'intérêts de près de 115 investisseurs. Le placement de la transaction est bien équilibré, tant par type d'investisseur que par géographie.

Répartition de l'allocation :

Par type d'investisseur :		Par zone géographique :	
Assureurs / Fonds de pension	43%	France	59%
Gestionnaires d'actifs	37%	Allemagne/Autriche/Suisse	19%
Banques	10%	Scandinavie	10%
Banques Centrales / Institutions Officielles	8%	Italie	7%
Autre	2%	Autre	5%



Résumé des Termes et Conditions de la nouvelle émission obligataire :

Montant émis	500 millions d'euros
Date d'émission	9 novembre 2020
Date de paiement	16 novembre 2020
Date de maturité	16 novembre 2035
Prix reoffer à l'émission	99,47%
Rendement reoffer à l'émission	0,236%
Coupon annuel	0,200%
Spread d'émission	OAT interpolée + 30 pb
Listing	Euronext Paris
Chefs de file	Crédit Agricole CIB, HSBC, Société Générale

CONTACT PRESSE

Ile-de-France Mobilités : Amélie Lange – amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr